

La Révolution française : l'affirmation de la souveraineté nationale

Nature du sujet : Sujet analytique

Présentation :

Révolution Française : soulèvement du peuple, destitution et changement de pouvoir, de régime (1789-1799)

Souveraineté nationale : autorité suprême donnée au peuple, séparation des pouvoirs (législatif, exécutif, judiciaire)

Autres mot-clés / définitions :

Monarchie absolue : régime où le roi a tous les pouvoirs

Monarchie de droit divin : régime politique de monarchie absolue, ou de monarchie constitutionnelle, dans lequel le pouvoir du monarque souverain est légitimé par la volonté de Dieu et par lien de parenté

Monarchie constitutionnelle : régime politique qui reconnaît un monarque élu ou héréditaire comme chef de l'État, mais où une constitution limite ses pouvoirs

État-nation : combinaison d'un État dans une seule nation. Une nation s'inscrit dans un État

Constitution : loi fondamentale qui fixe l'organisation et le fonctionnement d'un État ou d'un ensemble d'États

Souveraineté : autorité suprême.

Droit des peuples à disposer d'eux mêmes : droit des peuples à la souveraineté, à l'unité et à l'indépendance.

Suffrage : expression du vote

Suffrage censitaire : suffrage où le droit de vote est déterminé par la capacité à payer un certain niveau d'impôt.

Convention : assemblée élue en 1792 qui dirige la République française jusqu'au 26 octobre 1795.

République : du latin *res publica*, chose publique. Régime politique sans roi. Le pouvoir n'est donc pas héréditaire et appartient en principe au peuple

Terreur : nom donné après le 9 Thermidor (9 juillet) par les opposants de Robespierre pour qualifier les années précédentes et le rendre responsable de toutes les violences commises alors. La Terreur aurait fait 400 000 victimes dont sans doute 200 000 en Vendée.

Thermidoriens : députés ayant renversé Robespierre et ses partisans lors du mois républicain de Thermidor et pris le pouvoir.

Républiques sœurs : Etats européens se dotant de régimes républicains sous l'influence de la Révolution française.

I - De la monarchie à la République (1789-1792)

a) Les origines (avant 1789)

_ Difficultés financières à causes de dépenses pour soutenir la Révolution Américaine + crise économique

_ Idées des lumières → diffusion dans les salons

_ 1789 : Convocation des États Généraux par le Roi Louis XVI

b) La Révolution et ses principes

_ 20 juin : Serment du Jeu de Paume afin d'écrire une Constitution

_ 9 juillet : Première Assemblée Nationale et fin de la monarchie absolue

_ 4 août : abolition des droits féodaux, des privilèges et de la dîme (impôt sur les récoltes, prélevé par l'Église)

_ **26 août 1789 : Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (DDHC)** → **Liberté de culte, d'opinion, de presse**, mais les femmes en restent exclues

→ inculque la souveraineté nationale et le droit des peuples à disposer d'eux mêmes

c) La France réorganisée

_ Création des 84 départements / Cantons / Communes

_ Les juges sont élus

_ Plus de religion d'État → amorce un processus de séparation de l'Église de l'État

_ Nationalisation des biens du clergé et serment de fidélité à la Constitution

d) Vers la République

_ 21 Juin 1791 : Le roi tente de rejoindre des alliés (nobles émigrés & troupes étrangères) → Fuite de Varennes

_ Nouvelle Constitution et mise en place de la monarchie constitutionnelle

_ Lois votés par l'Assemblée Législative

_ Le Roi n'a que le pouvoir exécutif + droit de veto (=opposition)

_ Affirmation de la séparation des pouvoirs

_ Louis XVI n'est plus roi de France mais roi des français

_ Suffrage censitaire qui englobe seulement 15% des citoyens

_ Vers la rupture avec la monarchie

